ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 18 juin 1900 (39 Prairial An 108 de la République), 169e jour de l'année, 23e jour du printemps 21e jour de la lune.
Lever du soleil à 3 h. 58; coucher à 8 h. 04.
Lever de la lune à 11 h. 15; coucher à 10 h. 11.

Lire à la 2e page :

Les Processionnards à Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Ecole de natation. — Contrairement à ce qu'annoncent les affiches placardées en ville l'ouverture de l'école de natation a lieu tous les jours à 5 heures du matin et se ferme une demi-heure après le coucher du soleil.

Tir des pompiers. — Le corps des pompiers de Roubaix a effectué son tir annuel au Stand du Tir national, Grand'Rue.

Voici les prix décernés aux plus adroits sapeurs-pompiers de la compagnie (valeur des prix, 250 francs) :

Delcroix Henri, pompier, 1er prix, deux couverts argent, valeur, 40 fr. — Lefienne Pierre, caporal, 2e, une garniture de cheminée, valeur, 32 fr. — Bécard Henri, sergent, 3e, une cafetière, valeur, 36 fr.

Jules Desrumaux, clairon, 4e, une montre argent 800/000, valeur 20 fr. — Arthur Bulcourt père, pompier, 5e, un service à découper, valeur 20 fr. — Louis Duterte, pompier, 6e, un régulateur, valeur 18 fr. — Alphonse Crépin, sous-lieutenant, 7e, un sucrier, valeur 16 fr. — François Billiet, caporal, 8e, une louche, valeur 12 fr. — Arthur Thomas, pompier, 9e, un réveil, valeur, 9 fr.

François Devos, caporal, 10e, deux couverts métal à 8 fr., valeur 5 fr. — Pierre Destoop, sapeur, 11e, un réveil, valeur 6 fr. — Alphonse Descottignies, clairon, 12e, six cuillers à café, valeur 6 fr. — Théodore Mercier, sapeur, première surprise. — Camille Becue, sergent, 14e, deuxième surprise. — Henri Delnat, pompier, 15e, troisième surprise.

Les contraventions. — Contravention a été rédigée hier matin à la charge du nommé D... Philippe, 60 ans, marchand ambulant, pour infraction à la police des marchés.

Contravention a été rédigée avant-hier, vers 10 heures du matin, à la charge du nommé R... Pierre, 30 ans, tisserand, pour tapage scandaleux et violences légères.

Contravention a été rédigée l'avant-dernière nuit à la charge du nommé D... Louis, 8 ans, dessinateur, demeurant à Roubaix, inculpé de violences légères sur le nommé Hache Emile, 35 ans, cantonnier, demeurant à Roubaix.

Vol de plantes. — Il a été volé dans la nuit de samedi à dimanche 40 plantes au jardin Barbieux ; la police a ouvert une enquête.

Suicide manqué. — Samedi soir, vers minuit, le nommé Godefroy Henri, 24 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, a retiré du canal quai de Calais le nommé Clément Louis, 23 ans, *teinturier, demeurant à Roubaix*, qui s'était jeté volontairement à l'eau. Après avoir reçu les soins nécessaires, il a pu regagner son domicile.

Accidents des travailleurs. — Le 13 juin un accident est survenu chez Léon Olivier, rue de Constantine.

Le nommé Vancuelet Louis, Dominique, 40 ans, employé de 23 ans, demeurant rue du Calvaire, 11, a eu le gros orteil droit écrasé par la chute d'une pièce de fonte.

Le docteur Calatre a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 13 juin, un accident est survenu dans le même établissement.

Le nommé Hubert Léon, nettoyeur, âgé de 38 ans, demeurant à Courtrai, a eu les parties molles du doigt auriculaire arrachées par la « roulette basse » d'une carde.

Le docteur Truesne a déclaré vingt jours d'incapacité de travail.

— Le 14 juin, un accident est survenu dans le même établissement.

Le nommé Vanhoollandt Charles, débourreur, âgé de 23 ans, demeurant rue Monge, estamineur du Bas Rouge, a eu la main gauche écrasée dans le grand tambour d'une carde.

Le docteur Picquet a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Le 14 juin un accident est survenu chez Lemaire et Dillies, rue des Filatures, 31.

Le nommé Cuneau Eugène, homme de peine, 18 ans, demeurant rue Pocrin, aux Trois Ponts, s'est tordu une entorse vertébrale en servant une balle de laine.

Le docteur Godefroy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Le 14 juin, un accident est survenu chez Coq et Cie, filature, boulevard Gambetta, 71.

Le nommé Vaughe Léon, teinturier, âgé de 23 ans, demeurant boulevard de Paris, 27, a eu les deux mains brûlées en transvasant du chlore.

Le docteur Delattre a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

MONTAGNES DE COUPONS; COUPONS pour rien aux *GALERIES LINIÉNNES*, 45, 47, 49, rue Nationale Lille.

LE ROI DES CAFÉS
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Maison Cuvelier.
En vente, gros et détail : 64, rue de Lepelc, n. 226, rue des Arts, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 17 Juin 1900

NAISSANCES. — Angèle Brunin, rue St Georges, 5. — Alphonse Caille, rue du Ballon. — Oscar Tronchart, rue d'Alsace. — Irma Van Bellegheu, rue Sainte-Hélène. — Alice Bricourt, rue du Moulin, cour Delaporte. — Henri Fontaine, rue d'Antwerp, 1. — Maurice Dupouy, rue Pellart, 7. — Victor Pluquet, rue Cambon, 4.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Amédée Houzé, 23 ans, mécanicien, boulevard de Strasbourg, 106, et Camille Desmettre, 23 ans, soigneuse, rue Lacroix, cour Vancoegnard, 14. — Gustave Victor, 29 ans, ménagère, à Croix, et Aline Moricle, 22 ans, sans profession, rue de Lannoy, 199. — Arthur Weyne, 22 ans, apprêteur, rue du Chemin-Neuf, et Sylvie David, 22 ans, doublieuse, id. — Jules Glorieux, 27 ans, employé de commerce, chemin de la Marlière, 95, et Céline Frere, 26 ans, sans profession, rue de Lorsaine, 65.

Achille Amond, 23 ans, apprêteur, rue des Anges, et Clémence Gladieux, 22 ans, soigneuse, id. — Henri Lebrun, 20 ans, apprêteur, rue du Pile, 144, et Palmyre Gaillardie, 21 ans, soigneuse, rue Bernard, cour Vleghe, 4. — François Adam, 24 ans, gardien, rue de Flandre, cour Deaux, 6, et Cécile Vanceynsele, 17 ans, soigneuse, id. — Charles Kerryshick, 24 ans, débourreur, à Tourcoing, et Ursule Vandenbergh, 18 ans, soigneuse, rue du Fort, 104. — Jules Vermondel, 31 ans, terrassier, *rue du Fort, cour Coutelier, 4, et Eugénie Verbaeghe, 37* ans, lessiveuse, id.

Bernard Begaert, 37 ans, employé, rue St-Joseph, 92, et Justine Lilliet, 45 ans, sans profession, à Tourcoing. — Jules Michel, 28 ans, employé au chemin de fer, à Roubaix, et Marie Boulanger, 27 ans, id., à Lille. — Léon Bloch, négociant, rue de l'Alouette, 37, et Marguerite Marx, *sans profession, à Paris*. — *Georges Servais*, fileur, à Verviers, et Marie Coutenier, journalière, à Verviers. — Albert Platel, 30 ans, valet de chambre, boulevard de la République, et Maria Demarez, 29 ans, femme de chambre, à Ascheu.

Victor Bernard, 27 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desroussaux, 24, et Joséphine Seymar, 19 ans, soigneuse, rue de l'Epeule, 88. — Jean-Baptiste Minne, 20 ans, tisserand, rue de France, 70, et Sophie Kintsoen, 23 ans, soigneuse, rue Wagram, 19. — Henri Hubert, 31 ans, domestique, rue Foucault, 24, et Laure Heirion, 31 ans, visiteuse, id., 28.

Laurent Decourtray, 21 ans, tisserand, à Wattrelos, et Flore Deleroix, 20 ans, soigneuse, rue d'Alger, cour Briet, 13. — Oscar Gydelinck, 23 ans, apprêteur, à Croix, et Marie Vander Donck, 31 ans, ménagère, rue de l'Alma, id. — Emile Delen, 29 ans, tourneur, boulevard Gambetta, et Marie Flequette, 29 ans, rattacheuse, id. — Désiré Delgrange, 23 ans, maçon, rue de la Balance, 132, et Angèle Watteau, 17 ans, bobineuse, id., 4. — Augustin Dewambrenes, 28 ans, serrurier de ville, boulevard Gambetta, cour Pattyn, 1, et Clara Nisse, 32 ans, journalière, rue du Tilleul, 24.

Georges Heyndrickx, 24 ans, sans profession, à Tourcoing, et Solange Prouvost, 19 ans, sans profession, boulevard de Paris, 113. — Joseph Deferne, 25 ans, à Mons-en-Pévèle, rue du Fourmoy, 146, et Hélène Descamps, 26 ans, couturière, id., 144. — Gustave Duretz, 20 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, *rue sous Dispret*, et Gabrielle Masquilier, 24 ans, piqueuse, rue St-Amand, 2. — Alfred Bibeck, 21 ans, plafonneur, rue St-Jean, 20, et Ferdinande Vanmol, 24 ans, *ménagère, rue des Longues-Haies*, cour Desreumaux.

DÉCÈS. — Henriette Wattrawez, 2 mois, rue La Fontaine, 27, cour Deheyer. — Marie Dupleich, 43 ans, rue des Longues-Haies, cour Tonneau, 2. — Jules Beusacq, 6 ans, rue du Bon Marché, 18. — Julie Duverger, 78 ans, rue des Filatures, 62.

TOURCOING

Lire à la 2e page :

Les Processionnards à Tourcoing.

A l'Hôtel-de-Ville. — La commission militaire s'est réunie samedi à cinq heures de l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville.

Plusieurs demandes de soutiens de familles ont été examinées.

Malade sur la voie publique. — Dans l'après-midi de samedi, un homme qui passait rue Louis Lefebvre, s'affaissa soudain sur le trottoir.

Des passants s'empressèrent autour de lui, et M. le docteur Cuisset lui prodigua des soins.

Le malheureux, qui a déclaré se nommer Deschamps Henri, 25 ans, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, avait eu une syncope produite par l'ivresse.

Réconforté dans une maison voisine, il a pu ensuite regagner son domicile.

MOUVAUX. — Médaille coloniale. — M. Adolphe Bonnel vient de recevoir une médaille pour ses bons services au Tonkin.

Certificat d'études primaires. — Voici les noms des jeunes gens ayant subi avec succès les épreuves du certificat d'études :

Ecole M. Dupelpèce. — Carpentier Emile, Deplanque Jean-Baptiste, Derysère Arthur, Desquiens Paul, Dubrulle Achille, Helbig Léonard, Loth Alfred.

Cyrille Mehuys, Louis Moulard, Auguste Roger, Guillaume Rousseau.

Jeunes filles. — Ecole de Mme Bulté : Léa Desnouilez, Raymonde Delannoy, Renée Letau.

Etat-civil du 9 au 17 juin. — *Naissances*. — Bral Georges, rue Pasteur. — Queva Jules, rue Mirabeau. — Thas Marguerite, à la Citadelle. — Hannotte Jules, rue Pasteur. — Delouver Laurentine, cour Wacquet. — Dedeleu Cyrille, rue de Lille.

Décès. — Dhont Camille, 15 jours, rue Jean Bart. — Delarue Edmond, 2 jours, rue Turgot. — Mullier Auguste, 70 ans 7 mois, rue de Roubaix.

Mariages. — Daene Jules, magasinier, 20 ans, et Librelle Eline, 23 ans, rue Gambetta. — Huc Oscar, 26 ans, cordonnier, et Ruault Flore, 21 ans, plieuse. — Lefebvre Emile, 26 ans, décourreur, et Lecomte Maria, 25 ans, soigneuse.

LE NORD

LILLE

LES REFUGES D'HIVER

Les refuges d'hiver, improprement appelés « chauffoirs publics » ont fonctionné pendant l'hiver 1898-1900, du 1 octobre au 12 mars, soit 148 nuits.

La Municipalité a prévu un crédit de 7 000 francs pour le bon fonctionnement des cinq *refuges de l'Esplanade, des rues de la Vignette, Lottin et St-Sauveur*, soit une dépense de *47 fr. 3 par jour, et de 6 fr. 76 par chauffoir*.

Il y a eu 41.421 entrées ainsi réparties : *Esplanade, 4187 ; Vignette, 7.012 ; Lottin n. 1, 10.694 ; Lottin, n° 2, 8132 ; soit, pour ces deux refuges dans le même bâtiment communal, 18.826 ; Saint-Sauveur, 11.595.*

Le prix de journée ressort, en réalité, avec le crédit affecté, les frais d'éclairage, de chauffage et d'entretien, le tout évalué en bloc, à 0,16 centimes.

Les refuges coûtent plus à l'auberge et à l'Asile de nuit. A l'auberge ils coûtent 0,26 par tête et par nuit ; à l'Asile de nuit, ils coûtent chacun en moyenne 0,20 centimes.

On estime que cinq à six mille individus ont profité de l'hospitalité des refuges d'hiver, sur ce nombre on compte plus de sept *cents étrangers*; les autres sont des Français.

D'après l'âge, on compte 4.000 à 5.000 réfugiés de moins de 20 ans, plus de 3,700 de 20 à 40 ans et 1.700 de plus de 60 ans.

Ils se classent ainsi par leurs professions : plus de 200 journaliers, une cinquantaine de professions étrangères à la localité, un millier de l'industrie textile, 800 environ de la métallurgie, 300 du bâtiment et du mobilier, 300 de l'alimentation, 200 de la confection et 150 employés et artistes.

Il en a été distribué 27,238 bons des *cinq refuges*.

Grâce aux objets et ingrédients de propreté mis à la disposition facultative des réfugiés, il a été fait 1.955 coupe de cheveux et 5.05 coupe de barbes.

Il y a eu, en outre, 15,216 chemises et autres objets lavés.

Voici par journée le nombre des entrées : en octobre 123, en novembre 248, en décembre 292, en janvier 266, en février 248, en mars 280 et en avril 164.

C'est octobre qui fournit le moins d'entrées, bien que l'on constate une recrudescence d'une semaine à l'autre le 23 à 100, soit 93 en plus pour la dernière semaine de ce mois.

C'est décembre qui, naturellement l'emporte avec ses 300 entrées et janvier avec ses 280.

Mais avec les beaux jours la clientèle des « chauffoirs » diminue, car si en février le nombre journalier des entrées est en moyenne 248, c'est-à-dire de 248 par nuit, au mois de mars, ce chiffre descend de 248 à 200 en mars, puis à 164 en avril, soit de 125 de moins qu'en décembre, c'est-à-dire de près de la moitié.

La grande partie ceux qui viennent dans les refuges municipaux sont des chemineaux qui accourent de tous côtés se réfugier ainsi l'hiver en attendant des temps plus clements pour se remettre en route.

En somme, les refuges d'hiver, ont abrité journellement près de 200 malheureux, soit 600 réfugiés par chauffoir, que le froid et la faim pourraient pousser au crime s'ils n'avaient pas ces abris d'hospitalité de nuit.

A propos de l'hospitalité, on parle beaucoup, dans les congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée, de l'assistance par le travail. On a établi parfois dans des ateliers de petits lagis, mais on n'ose pas étendre plus loin ce système de faire travailler les clients des asiles et des refuges de nuit, dans la crainte très légitime de porter préjudice à l'industrie civile, à l'instar des couvents et des prisons.

Le remède est encore et toujours dans la solution collectiviste. A l'heure qu'il est, ce qui est possible de faire, afin de ne plus voir les vieux travailleurs réduits aux refuges de nuit, c'est la création des maisons et des pensions de retraite.

H. CHESQUIÈRE.

Une récompense bien méritée. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Lemaire, la dévouée directrice d'école de Moulins-Lille qui, depuis 1865, c'est-à-dire depuis 35 ans, instruit et éduque les enfants de ce quartier, vient d'obtenir une médaille, qui lui a été décernée par la *Société nationale* d'encouragement et transmise avec diplôme par M. le Ministre de l'instruction publique.

Nos félicitations à cette modeste et méritante éducatrice du peuple.

Attentat aux mœurs. — Le sieur Auguste Clarisse, 5, rue Mélantois a été arrêté hier pour attentats aux mœurs sur la jeune Marie M..., âgée de 11 ans, demeurant 6, même rue.

Mordu par un chien. — Hier matin, vers 11 heures et demie, le jeune Paul Pagant, ans et demie, 37, rue du Vieux-Marché aux Moutons, a été mordu au mollet droit par un chien appartenant à Mme Bellet, épicière, 56, même rue.

Cette dame a été invitée à faire visiter son chien par un vétérinaire.

Arrestation. — La nommée Léonie Devaele, 21 ans, fileuse, rue de Bailleul, cour Le Cat, a été arrêtée hier par la police du 3e arrondissement pour coups et blessures à la nommée Augustine Lebrun, fille soumise, 21 ans, 11, rue des Etaques.

Malade sur la voie publique. — Hier soir vers 5 heures 1/2 M. Henri Van Pouesse, camionneur, 7, rue du Croquet est tombé malade en passant square Ruault. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine il a pu regagner son domicile.

Suites mortelles d'un accident. — Nous avons relaté hier l'accident survenu rue Nationale à une vieille femme renversée par une voiture conduite par le comte d'Hespel. Cette malheureuse, nommée Célie Pruvost, femme Coget, 69 ans, ménagère, 10, place de l'Arsenal, est morte hier à 10 heures du matin des suites de ses blessures à l'hôpital St-Sauveur où elle avait été transportée.

Ecole de natation. — Température de l'eau, le 16 juin : à 9 h. du matin, 21° ; à 2 h., 22°.

Banquet des anciens brigadiers et caporaux. — C'est hier, à 3 heures de l'après-midi, qu'a eu lieu dans la salle du Cahon, rue de l'Arc, le banquet de la société des anciens brigadiers et caporaux de Lille.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner au cours de ce banquet des mieux servis, et présidé par M. Monnier, président de la Société, ayant à sa droite M. Savacte, ancien président de la Société des Sous-officiers, et à sa gauche M. Faure, vice-président de la Société des Brigadiers et anciens caporaux.

Au dessert, après les toasts de MM. Monnier et Boissonnier, président de la Société des sous-officiers, M. Fiscara, président de la société des Anciens militaires du train, préconise l'idée d'une union des sociétés lilloises d'anciens militaires. Il est heureux de pouvoir annoncer que 12 sociétés ont déjà répondu à son appel.

M. Duval, fondateur de la société dit quelques mots de la tombola, dont il prestige le comité et qui a l'heureux gagnant rapportera 1000 fr. pour un sou prix modique du billet.

La fête s'est achevée au milieu des chants et des rires.

M. Trarieux à Lille. — Nous apprenons que M. Trarieux, sénateur de la Gironde, ancien ministre de la Justice, président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, le 3 juillet prochain, une conférence à la section lilloise de la Ligue, sur le *Bonapartisme*.

La section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme est convoquée extraordinairement, pour lundi 18 juin, à 8 heures du soir, 10, rue de l'Orphéon, en vue de cette conférence.

LES FÊTES DE LA MUSE

Nous avons annoncé que, à l'issue du Concours de la Musique, la Muse ouvrière serait conduite à l'hippodrome où aurait lieu la première représentation d'une œuvre inédite de MM. Capon et Bosse : *La Muse à travers les Ages*.

Ce poème lyrique est divisé en dix tableaux. Ce sont : 1° Age primitif, Muse des Astres ; 2° Age hébraïque, muse de la Loi ; 3° Age grec, muse de la beauté ; 4° Age latin, muse guerrière ; 5° Age chrétien, muse de la bonté ; 6° Age byzantin, muse de la volupté ; 7° Age Gaulois, muse patriotique ; 8° Moyen Age (muse d'Amour) ; 9° Age révolutionnaire (déesse raison) ; 10° Age Moderne, muse du travail.

Chacune de ces Muses aura un costume approprié à l'époque qu'elle représentera ; à *chaque tableau il y aura des chœurs*, des déclamations, des solos.

Les organisateurs ont le concours de la Chorale Lilloise, des chœurs du Théâtre (*hommes*), de l'orphéon de l'Ecole primaire supérieure de Lille, de l'orchestre des Concerts d'ut, sous la direction de M. Bromet ; de Mlle Fromont, cantatrice ; de MM. Carpentier, professeur au Conservatoire, Duvillier, ténor, Cazeraz, id.

Les fleurs seront distribuées aux dames par Mlles Berthe Bassonville, Muse de 1895, et Gruber, Reine des ouvrières de 1899.

Le prix des places a été ainsi fixé : places réservées, fauteuils 3 fr. ; premières numérotées 1 fr., secondes 1 fr., troisièmes 0 fr. 50.

Il ne sera donné aucune carte de faveur. Le plan de l'hippodrome est déposé chez M. Français, marchand de musique, boulevard de la Liberté. On peut également se procurer des places dans les principaux cafés.

***

Le syndicat des coiffeurs nous adresse la lettre suivante :

Sur la très généreuse invitation du Comité de la ligue contre la tuberculose, la Commission administrative du syndicat des Coiffeurs et Coiffeuses-Perruquiers, invite tous les syndiqués à vouloir apporter leur concours à l'œuvre humanitaire et philanthropique qu'on entreprise, les pommes de savon, les médicales et autres, pour le bien-être et la sauvegarde des travailleurs, à venir se présenter chez le citoyen Vanscotte, secrétaire du syndicat pour se faire inscrire comme quêteurs au cortège de la Muse ouvrière de 1900, avant le jeudi 21 courant.

La Commission ose espérer qu'un grand nombre de jeunes syndiqués auront à cœur de venir prêter leur concours à une si belle œuvre.

Tous les jours, jusqu'à dix heures, le jeudi compris, le secrétaire se tiendra en permanence chez lui, rue de Lives, 61.

PARIS-MÉNAGE se vend dans toutes les principales épiceries.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES. — Parti ouvrier. — Tous les camarades de la section hellemmoise du Parti ouvrier sont priés de se réunir ce soir lundi, à 8 heures, à la Maison du Peuple, pour une question urgente.

Nécrologie. — Notre ami Krebs vient d'être frappé dans ses plus chères affections. Son fils, âgé de huit ans, est mort hier soir, dimanche.

Nous prions la famille Krebs de recevoir l'expression de nos fraternelles condoléances en cette douloureuse circonstance.

Nous ferons connaître ultérieurement la date et l'heure des obsèques du pauvre enfant.

LA MADELEINE. — Le Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira aujourd'hui lundi, à 8 heures du soir à l'Hôtel de Ville.

Voici l'ordre du jour de la séance :

1° Ouverture d'une nouvelle route départementale entre Lille, Roubaix, Tourcoing ; avis du Conseil.

2° Compte administratif de 1899 du Bureau de bienfaisance. — Budget additionnel de 1900. — Rapport de la Commission des Finances.

Réfection du pavage des accotements de la Route Nationale n° 47 entre la rue du Moulin et l'Eglise. Rapport de la commission des travaux.

4. Communication d'une lettre de M. le Préfet relative à la subvention demandée pour les grévistes forcés.

5. Demande de subvention de la Chorale ouvrière.

Chorale ouvrière Madeleinoise. — La Chorale ouvrière marche dans une très *bonne voie de progrès*. Dans 15 jours, cette excellente société fera une excursion à Phalempin. Elle compte sur tous les membres de la Chorale pour cette fête.

Etat-Civil. — *Naissances* du 9 au 16 juin. — Marguerite Sonneville, rue Dassonville, 5. — Emilienne Dupont, rue du Pré-Catelan, 4. — Gaston Damsoone, rue Jeanne-Maillotte, 5. — Marcel Hofman, rue Dassonville, 6. — Denise Buridant, rue Kléber, 10. — Marguerite Claeys, rue Nécrier, 20. — Alphonse Gevaert, rue Jacques-Lefebvre, 44. — Lucienne Bonnet, place de la Gare, 1. — Léocadie Vanroyen cour Niveau.

Décès. — 10 juin, Arthur Helsoet, 10 mois 1/2, rue d'Algar, 77. — 11, Jeanne Beaurain, 8 mois, rue de la Paix, 110. — Elise Van Kolput, 30 ans, rue Godefroy, 30. — Anna Schittecatte, 4 semaines, rue Jacques-Lefebvre, 14. — 13, Robert Backeland, 5 mois 1/2, cour Samain, 14.

Publications de mariages. — Jean-Baptiste Instegers, contremaître de filature à la Madeleine, et Estelle Soots, chapelière à la Madeleine. — Léopold Vandamme, maréchal-ferrant à la Madeleine, et Clémence Barbieux, marchande de légumes à Mouscron.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — Accident du chemin de fer. — Vendredi soir, vers huit heures, le jeune Louis, 14 ans, élève du collège Saint-Jacques, a été tamponné par un train au passage à niveau de Wallon Cappel.

Transporté chez ses parents, demeurant à Wallon-Cappel, on a dû lui amputer une jambe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE. — Réunion du Conseil municipal. — Il y avait affluence considérable d'électeurs à la réunion du Conseil municipal du samedi 16 juin. Plus de 100 personnes se tassaient dans la salle et dans le couloir devenus trop petits. Une chaleur insupportable accable nos édiles et les auditeurs, l'eau ruisselle des fronts, chacun cherche un soulagement, un mieux être, mais en vain, cette salle absolument trop petite ne renferme pas la quantité d'air pur nécessaire pour toutes ces robustes poitrines de prolétaires ; il faudra que la municipalité avise à d'autres moyens.

Avant l'ouverture de la séance un électeur réclame des chaises, le garde-concierge en apporte bien quelques unes mais cela ne suffit pas.

Nous donnons à nos lecteurs un compte-rendu de cette séance d'un intérêt méritant. Pour aujourd'hui contentons nous de dire que la séance fut très houleuse, des mots aigres doux ont été échangés entre M. Mille et M. Cramette, l'insulte de marmouset M. Mille reproche à celle de polichinelle.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Triste individu. — Un nommé François Servy, cuisinier à bord du vapeur *Pierre-Jacques-Lefèvre*, a été mis en état d'arrestation pour avoir tenté d'abuser d'une enfant de 10 ans, une malheureuse qui paraît jouir de la plénitude de ses facultés mentales.

Servy, longuement interrogé dimanche matin par M. Coustin, chargé de l'enquête, a fait ces aveux complets.

Il a cependant comme excuse qu'il n'a pas été quatre ans à l'hôpital, et c'est en voyant l'enfant double des cris d'écharants, résultat des violences dont elle était l'objet, qu'il s'est livré à elle à des actes que notre pudeur se refuse à décrire.

Servy a été conduit hier matin, à onze heures, à la victime qui l'a formellement reconnu.

La petite victime a déclaré au magistrat qu'il y a trois jours encore, elle a été victime d'un autre individu et que celui-là, le crime avait été consommé, elle ajoute que le second individu était vêtu d'un complet gris et d'un chapeau noir.

L'enquête continue.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ADRESSES DE FÉLICITATIONS au Gouvernement

Les conseils municipaux d'Haspres, Hordain et Trith ont donné dans leur dernière réunion, des adresses au Président de la République et aux ministres.

DENAIN. — Accident de voiture. — Le 12, à 10 h. du soir, un grave accident est arrivé au nommé François Charles, domestique au service de Mme veuve Dassonville, entrepreneur des messageries de Denain à Valenciennes. Le conducteur rentrait à Denain, conduisant deux solliers qui, tout à coup, se cabrèrent sous une violente secousse, et le malheureux Charles, dans sa chute, il s'est fait de fortes contusions à la cuisse et à la jambe droite.

Il en sera pour quinze à vingt jours de chômage.

— Aux abords de Denain le 14 juin, un accident est arrivé au sieur Carpentier Eugène, tisseur-fileur-frères, demeurant à Denain, rue Jean Bart, 5. Il travaillait à la tête de cette entreprise, quand il a été pris de la main gauche. Le docteur Bien a prononcé 10 jours de chômage.

Dans ce même établissement, Bernard Maxime, tisseur-fileur-frères, a été tellement lésé par le feu de la salle. Il en résulte une incapacité prononcée médical, une incapacité de travail de 10 jours environ.

Le nommé Dupont, 8 ans, conducteur de grosses forges de Denain, a été blessé à la tête par un jet de vapeur. Chômage 10 jours environ.

Denain. — A la fosse Hendios, de la Cie d'Anzin, le nommé Flyon Charles, mineur, âgé de 23 ans, travaillait dans la 1re taille recoupant la couchette, au niveau de 400 mètres, quand une pierre lui tomba sur le côté et lui occasionna des contusions dans la région lombaire, il en résultera 8 jours de chômage.

— Le nommé Vissmes François, ouvrier mineur, 42 ans, demeurant quartier Saint-Bart, n° 1 travaillant à la fosse Renard, a reçu une pierre sur la main droite. Il en résultera, selon les prévisions du docteur Lartisien, un repos forcé de 8 jours.

FRESNAY. — Après les élections. — Nous recevons la communication suivante :

La commune de Fresnay se distingue beaucoup depuis quelques mois. Cette distinction provient, bien entendu du parti clérical. Il y a quelques semaines lors de la proposition de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats morts pour la patrie un conseiller municipal déclarait que cette œuvre patriotique était nuisible.

M. le sous-préfet, MM. les députés, conseillers d'arrondissement, ont prouvé le contraire et on bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette imposante manifestation.

D'autres faits restent à signaler.

Notre bonnicaire s'est occupé considérablement d'élections ; le maire, bon et brave homme, qui toujours satisfait aux demandes de cet énergumène et au parti, a trouvé sa récompense aux élections dernières.

Ce cher M. Hodin détenait chez lui quantités de bulletins où il avait soin de biffer les noms de M. le maire et d'autres républicains, pour les remplacer par ceux du bon parti clérical.

Voilà le travail de notre vicaire ; on peut bien lui voter 150 francs et des félicitations, car il a voyagé assez le mois dernier, ne cherchant qu'une chose, culbuter le maire actuel, pour le remplacer par un aristocrate qui, lui aussi, critiquait l'administration sortante et son président.

Lors de l'établissement de la liste officielle quatre sièges étaient vacants, il s'agissait de les remplacer, des candidats choisis étaient supposés d'accord avec le maire, ce qui doit toujours arriver ; trois cependant tinrent bon — un seul de couleur très pâle n'eut pas le courage de ses actions, ce jeune commerçant établi récemment, et qui tient une collection de bonnes, n'a pas eu la fermeté de donner sa voix à celui qui l'avait recueilli après avoir été complètement ballotté.

Enfin, en terminant, nous demandons à Mr. Qui de Droit pourquoi M. le Curé ne paie ni la licence ni la patente imposées aux débitants de boissons. M. le curé fait cependant commerce de bière et de liqueurs.

Un Groupe d'électeurs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU. — Le chômage. — Par suite de la crise commerciale et industrielle que nous subissons actuellement, de nombreux ouvriers du Cateau et des environs sont obligés de chômer trois ou quatre jours par semaine.

Ces chômages, qui sont la cause de tant de souffrances dans notre laborieuse population, pourraient être, sinon supprimés, du moins considérablement amoindris par la création d'un train ouvrier qui, comme nous le disions dans un précédent numéro, partirait du Cateau vers les cinq heures du matin, pour la direction de Valenciennes, Denain, Anzin, etc., où les nombreuses et importantes usines ont besoin de bras.

Ce train ramènerait nos ouvriers vers les sept heures du soir.

Avec cette création, bien des enfants, bien des vieillards n'auraient plus faim.

Le commerce local s'en ressentirait lui aussi, car si l'ouvrier n'a pas d'argent, il ne peut faire aucune dépense.

Ce train que nous réclamons pour notre ville et qui pourrait prendre des ouvriers au passage de Montay, Neuvilly et Bertry, existe déjà à partir de *Solesmes qui n'est* qu'à 10 kilomètres du Cateau et qui est de beaucoup moins important que notre ville.

Notre appel va aussi bien aux administrateurs de la Cie du Nord qui auraient tout à y gagner qu'aux élus de notre ville et circonscription intéressés : conseillers municipaux, généraux, députés, sénateurs.

Allons messieurs ! il y a des souffrances, des misères à soulager ; des femmes, des enfants et des vieillards ont faim. Secourez-les ! Unissez dans votre milieu à chacun ce qui dépendra de vous pour obtenir l'établissement de ce train si utile et si indispensable.

Etat-Civil du 10 au 17 juin. — *Naissances*. — Berthe Aurélie Faure. — Marthe Marie Floire. — Jules Lesne. — Jeanne Selon. — Elise Angélique Zoé Carlier.

Décès. — Augustin-Louis Devouges, facteur des postes à Avesnelles, avec Marie-Louise Denhez, soigneuse.

Décès. — Pierre Amédée Lecomte, 57 ans, propriétaire. — Régis Antoine Arnould, 11 ans, ancien maçon. — Yvonne Marthe Louise 13 mois.

PAS-DE-CALAIS

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

Réunion du Conseil d'administration

Présents : Basly, président ; Cadot, vice-président ; Evrard, Leugnet, Cordier, Dussart, Harras, Gaudez, Lorieux, Lemoult.

Le Conseil passe à la répartition des délégués devant assister au Congrès international des mineurs qui doit se tenir le 29 juin et jours suivants à Paris.

Sont désignés : Basly, Hamendin, Cadot, Evrard, Cordier et Dehquet.

Grève de Meurchin. — Une proposition de secours de 500 francs aux grévistes de Meurchin est adoptée. Les résolutions prises par les listes de souscription au profit des grévistes seront envoyées dans toutes les sections syndicales du bassin houiller.

Sections syndicales. — Le citoyen Vasseur, secrétaire de la section d'Agnies, porte à la connaissance des syndiqués du bassin houiller, que le délégué du syndicat aux congrès du Havre, se tient à sa disposition pour délivrer des timbres ainsi que des livrets du syndicat.

Il porte en même temps connaissance à la section syndicale que les nouveaux timbres sont en circulation, et invite tous les mineurs à venir se grouper autour du drapeau syndical.

Tous les délégués de la section se tiennent à la disposition des syndiqués pour l'apposition des nouveaux timbres.

Le Travail des femmes et des enfants

Le sous-préfet de Dôle nous communique l'avis suivant :

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, une commission, ayant pour siège à Dôle, a été instituée pour prononcer :

1° Les dérogations à l'interdiction de la loi et les améliorations dont elle serait susceptible.

Ces demandes, émanant soit du chef personnel, lorsque les intéressés sont mis en état de faire parvenir à la sous-préfecture, dans le délai de 15 jours, les renseignements qui auraient à lui être fournis au sujet de l'application de la dite loi et des règlements rendus pour son exécution.

Dôle, le 9 juin 1900.

Le sous-préfet,
LAPAINE.

Harnes. — Le nommé Gallard Théophile, âgé de 43 ans, de la commune d'Harnes, rue Carnot, 8, revenait de Douai, où il est stagiaire, et il s'occupe dans la journée du 11 courant à faire sécher du linge pour une famille. Après avoir dîné, il est allé se garer à une certaine distance.

Deux de ses camarades, le nommé Bauvin, 17 ans, rocheur, travaillant au 2e étage, plus haut en rocher de 7 mètres, il était occupé à la mise à feu pour une mine.

Quand le nommé Gallard entendit le coup d'une explosion, il crut que cette fois sa mine avait été de sauter et il retourna à son travail.

Malheureusement, il était le même de son camarade qui lui en fit part et la mine de Gallard partit au moment où ce dernier arrivait. Il reçut une partie de la charge sur son corps lui faisant des blessures graves à la tête, aux mains, aux bras et aux jambes.

Le délégué mineur Dupire, de la fosse n° 7 des mines de Courrières a été informé du cas imprévu après enquête faite.

LILLERS. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Lillers se réunira à l'Hôtel-de-Ville le jeudi 21 juin 1900, à 6 h. du soir.

AIRESSUR-LA-LYS. — Un soldat noyé. — Samedi soir, un soldat du 2e régiment d'infanterie, 24, Manisse, prenant un bain à l'école de natation d'Aire-sur-la-Lys.

Le malheureux, qui savait peu nager, s'aventura dans un endroit trop profond et disparut.

Ce n'est qu'après de longues recherches qu'on put retirer son cadavre.

Cet accident a vivement impressionné les habit